

REPUBLIQUE DU SENEGAL

*CADRE INTÉGRÉ DE DEVELOPPEMENT DU
COMMERCE EXTERIEUR DU SENEGAL*

(Matrice d'Action)

30 Mai 2005

Plan d'action pour améliorer la compétitivité de l'économie sénégalaise et son intégration dans l'économie mondiale

Objectifs	Mesures Cadre Intégré	Mesures équivalentes plans d'opération sectoriels DSRP (le ministère concerné est entre parenthèses)	Etat de la mise en œuvre	Besoins d'assistance exprimés	Assistance disponible ou projetée (bailleur)	Observations
I. Mise en œuvre du plan d'actions du cadre intégré						
1. Traduire le plan d'actions du cadre intégré dans les lignes d'actions déjà arrêtées dans le Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté (DSRP)	Faire des mesures du plan d'actions du cadre intégré des activités des lignes d'actions déjà arrêtées dans le DSRP		Fait			
2. Valider le plan d'actions du cadre intégré au niveau du gouvernement	Adopter le plan d'actions au cours d'une réunion du gouvernement (conseil présidentiel ou conseil interministériel)		Plan d'actions validé en Conseil des Ministres, le 10 avril 2003			
II. Politiques commerciales						
3. Améliorer l'accès aux marchés dans le cadre de négociations multilatérales	<ul style="list-style-type: none"> • Se joindre aux autres PMA pour négocier avec le Canada, le Japon et les Etats-Unis un régime préférentiel semblable à celui octroyé par l'Union Européenne au titre de « Tout Sauf les Armes » (TSA) de façon à obtenir un accès hors taxes ni restrictions quantitatives pour la totalité des produits - Se joindre à d'autres pays auxquels l'accord TSA a été octroyé pour demander une simplification des règles d'origine ; demander à la Communauté Européenne de documenter et de surveiller les flux commerciaux qui bénéficient du TSA - Entamer des négociations pour abaisser les barrières commerciales dans d'autres pays en voie de développement. 	Exploiter les opportunités offertes aux PMA dans le cadre bilatéral et multilatéral (Commerce)	<p>- Le Canada accorde depuis le 1^{er} janvier 2003, un accès hors quotas et en franchise de douanes à la plupart des importations des PMA.</p> <p>- La simplification des règles d'origine fait l'objet de négociations dans le cadre de l'agenda de Doha qui prévoit un traitement spécial et différencié pour les PVD</p> <p>- Préférence commerciale accordée par le Maroc aux PMA</p>	Appui aux négociations de l' APE Afrique de l'ouest/UE et de l'OMC et aux négociations commerciales internationales qui se déroulent au sein de l'OMC	Facilités « tous ACP » pour l'OMC et les APE (10 et 20 M €), soutien à l'antenne ACP auprès de l'OMC à Genève (1.4 M €) (CE)	OMC

Objectifs	Mesures Cadre Intégré	Mesures équivalentes plans d'opération sectoriels DSRP (le ministère concerné est entre parenthèses)	Etat de la mise en œuvre	Besoins d'assistance exprimés	Assistance disponible ou projetée (bailleur)	Observations
<p><i>4. Améliorer les politiques commerciales en rendant plus attrayant les incitations à l'exportation et les perspectives d'exportation</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> • Négocier avec les membres de l'UEMOA et de la CEDEAO la création d'une vraie zone de libre échange intra régionale au cours des quelques prochaines années • Introduire un nouveau système de règles d'origine (section 1.3.2) • Eliminer les positions tarifaires qui ne sont pas en cohérence avec le tarif extérieur commun de l'UEMOA selon le calendrier préparé à cet effet • Négocier une modification du TEC 		<p>- Schéma de libéralisation de la CEDEAO mis en application au Sénégal par circulaire n°006 DGD/DEL/DRCI/BNF du 5 janvier 2004</p> <p>- Nouveau système de règles d'origine UEMOA adopté (01/01/03)</p> <p>- Travail en cours au niveau du Comité de gestion du TEC du MEF</p> <p>- Travail en cours au niveau du Comité de gestion du TEC du MEF</p>		<p>Facilités « tous ACP » pour l'OMC et les APE (10 et 20 M €) (CE) PIR 9^{ème} FED Afrique de l'ouest (118 M €) (intégration économique et appui au commerce) (CE)</p>	

Objectifs	Mesures Cadre Intégré	Mesures équivalentes plans d'opération sectoriels DSRP (le ministère concerné est entre parenthèses)	Etat de la mise en œuvre	Besoins d'assistance exprimés	Assistance disponible ou projetée (bailleur)	Observations
<p>4. Améliorer les politiques commerciales en rendant plus attrayant les incitations à l'exportation et les perspectives d'exportation (suite)</p>	<ul style="list-style-type: none"> Adopter un nouveau code des investissements, élargissant le champ d'éligibilité aux secteurs et activités prioritaires 		<ul style="list-style-type: none"> Loi n°2004-06 portant Code des Investissements, promulguée le 6 février 2004 * Loi n°2004-11 modifiant l'article premier de la loi 95-34 du 29 décembre 1995 portant Statut de l'Entreprise Franche d'Exportation, promulguée le 6 février 2004 *Loi n°2004-07 instituant une procédure spéciale d'aide à la régulation fiscale, promulguée le 6 février 2004 *Loi n°2004-12 modifiant certaines dispositions du Code Général des Impôts, promulguée le 6 février 2004. 			

Objectifs	Mesures Cadre Intégré	Mesures équivalentes plans d'opération sectoriels DSRP (le ministère concerné est entre parenthèses)	Etat de la mise en œuvre	Besoins d'assistance exprimés	Assistance disponible ou projetée (bailleur)	Observations
<p>5. Renforcer la capacité d'entamer des négociations internationales avec succès</p>	<ul style="list-style-type: none"> Rendre pleinement opérationnel le Comité de Négociations Commerciales Internationales pour les négociations multilatérales (OMC) et régionales (Accords de Partenariats Economiques, APE) Renforcer les capacités de mettre en application les accords internationaux 	<p>Renforcement des capacités de proposition et d'analyse (<u>Commerce</u>)</p>	<p>Le renforcement des capacités du CNNCI est en cours à travers le projet PPES de l'USAID, le PRDCC et le JITAPII</p>	<p>Formation des acteurs (publics et privés)</p> <p>Appui aux négociations OMC et APE</p> <p>Réalisation d'études d'impacts des accords signés ou envisagés par le Sénégal</p> <p>Création d'un bulletin économique sur les négociations commerciales</p> <p>Création et appui au fonctionnement d'un site Web pour le Comité de Négociations commerciales internationales</p>	<p>JITAP (CCI, OMC, CNUCED, donateurs)</p> <p>Programme de renforcement des capacités commerciales (AFD-DREE-France)</p> <p>-PACCIA (8 millions \$ can)- Canada</p> <p>-Centre de compétences en politique commerciale logé à la CEA (5 millions \$ can)- (Canada)</p> <p>-OMC</p> <p>- Cours de Formation sur les techniques de Négociation Commerciales (IDLO)</p> <p>PACD (FSP-France)</p> <p>PPES (USAID)</p> <p>Programme d'appui au commerce et à la lutte contre la pauvreté en Afrique (Royaume Uni)</p> <p>PIN 9^{ème} FED – volet commerce (3 M €) et facilités « tous ACP » pour l'OMC et les APE (CE)</p>	<p>Nécessité de mieux coordonner l'appui des bailleurs de fonds</p>

Objectifs	Mesures Cadre Intégré	Mesures équivalentes plans d'opération sectoriels DSRP (le ministère concerné est entre parenthèses)	Etat de la mise en œuvre	Besoins d'assistance exprimés	Assistance disponible ou projetée (bailleur)	Observations
6. Renforcer la normalisation et la qualité	Renforcer les capacités des institutions compétentes en matière de contrôle de qualité et de normalisation	<p>renforcer les équipements du laboratoire de la Direction du Commerce Intérieur, renforcer les capacités des ressources humaines de la Division de la Consommation et de la Qualité ainsi que celles des services régionaux du commerce, dans le domaine du contrôle de la qualité (<u>Commerce</u>)</p> <p>Création d'un fonds d'appui à la Certification ISO 9000 (version 2000) et à la certification de produits ; Recensement des besoins en normes dans les secteurs à haute intensité de main d'œuvre ; Création d'un Réseau National de Métrologie (<u>Industrie-artisanat</u>)</p>	le renforcement des équipements du laboratoire de la Direction du Commerce Intérieur est en cours, dans le cadre du PRDCC du 9 ^{ème} FED	<p>Renforcement équipements laboratoire Direction Commerce Intérieur ;</p> <p>-Renforcement s capacités ressources humaines Division Consommation et qualité ainsi que des services régionaux du commerce</p> <p>-Assistance entreprises en matière de management et assurance qualité</p> <p>- Formation des formateurs à la mise aux normes des entreprises - organisation des campagnes de vulgarisation et d'information</p> <p>-Renouvellement 'adhésion Sénégal aux instances internationales de normalisation</p> <p>-Participation Sénégal aux réunions instances normatives</p> <p>-fonctionnement réseau métrologie vulgarisation des normes</p>	<p>Programme Indicatif Régional Afrique de l'ouest 8e FED, Programme PARI privé (Programme d'appui régional UEMOA-Secteur Privé « volet Accréditation/Norm alisation/Promotion Qualité » mis en oeuvre par l' ONUDI,) (12,5 M €) (CE)</p> <p>Programme « tous ACP » Horticulture :pestici des PIP: (29 M €) (CE)</p> <p>Programme « tous ACP » amélioration de l'état sanitaire des produits de la pêche (45 M €) (CE)</p> <p>PACD (FSP-France)</p> <p>PAOA-Volet ITA (Canada) (8,5 millions \$ can) (Canada)</p>	<p>Nécessité de mieux coordonner l'appui des bailleurs de fonds.</p>

Objectifs	Mesures Cadre Intégré	Mesures équivalentes plans d'opération sectoriels DSRP (le ministère concerné est entre parenthèses)	Etat de la mise en œuvre	Besoins d'assistance exprimés	Assistance disponible ou projetée (bailleur)	Observations
7. Améliorer la compétitivité	Surveiller les indicateurs de compétitivité y compris le taux de change effectif réel et les parts du marché mondial. Installer l'observatoire de la compétitivité.		L'observatoire de compétitivité est en cours de création	Création de l'observatoire de la compétitivité Mise à niveau des entreprises	<ul style="list-style-type: none"> -Programme de mise à niveau des entreprises sénégalaises 1^{ère} phase du PARCES : Programme d'Appui au Renforcement de la Compétitivité des Entreprises sénégalaises (11,9 millions d'euros) (AFD-France) - Suivi et évaluation du programme de renforcement de la compétitivité des entreprises du Sénégal (enquête, appui à la mise en place de l'observatoire de la compétitivité) (AFD-France) -Améliorer l'accès des PMI/PME aux services non financiers Business Développement Services (GTZ) - Projet de Promotion du secteur privé (Banque Mondiale) - programme mise à niveau (Uemoa-Onudi) - Amélioration de la compétitivité des entreprises au sein de l'UEMOA (étude BOAD) 	

Objectifs	Mesures Cadre Intégré	Mesures équivalentes plans d'opération sectoriels DSRP (le ministère concerné est entre parenthèses)	Etat de la mise en œuvre	Besoins d'assistance exprimés	Assistance disponible ou projetée (bailleur)	Observations
<p>8. Assurer une application effective des règles de la concurrence</p>	<p>Faire fonctionner effectivement les institutions de contrôle de la concurrence au niveau communautaire et national, en liaison avec les travaux en cours au sein de l'UEMOA concernant une politique de concurrence.</p>	<p>Renforcer les moyens humains et matériels de la Commission Nationale de la Concurrence ; Améliorer le cadre juridique de la concurrence ; Vulgariser la réglementation sur la concurrence (Commerce)</p>	<p>La révision de la loi 94-63 du 22 août 1994 relative à la concurrence et au contentieux économique, en vue de son adaptation à la directive communautaire sur la concurrence. Les attributions de la Commission Nationale de la Concurrence comprennent dorénavant le suivi de la bonne application du code antidumping de l'UEMOA. Le renforcement des capacités des animateurs du dispositif de la Commission nationale de la concurrence est envisagé.</p>	<p>- renforcer les moyens humains et matériels de la Commission de la Concurrence - améliorer le système d'information sur les marchés - renforcer les moyens humains et matériels de l'ARM - Vulgariser la réglementation de la concurrence -amélioration du système d'information sur les marchés</p>	<p>PIR 9e FED Afrique de l'ouest (118 M €) intégration économique et appui au commerce (CE)</p>	

Objectifs	Mesures Cadre Intégré	Mesures équivalentes plans d'opération sectoriels DSRP (le ministère concerné est entre parenthèses)	Etat de la mise en œuvre	Besoins d'assistance exprimés	Assistance disponible ou projetée (bailleur)	Observations
III. Lever les contraintes au fonctionnement et à la croissance des entreprises						
9. Encourager l'investissement	Améliorer le Guide des Investissements qui présente le climat d'investissement du pays et les formalités requises et fournir les informations dans la langue des investisseurs		L'APIX a élaboré une brochure qui présente le climat des investissements et les formalités administratives à accomplir. Ce document est disponible en Anglais et en Français.	Edition d'un nouveau guide des investisseurs Appui aux activités de lobbying	-Programme de Promotion de l'investissement privé (Banque Mondiale) -Facilité « tous-ACP » PROINVEST (110 M €) (CE) -Financement et promotion des PME (étude en cours d'examen) (BOAD) - Fonds d'investissement du Canada pour l'Afrique (FICA) (Canada)	
10. Diminuer les coûts financiers des affaires	<ul style="list-style-type: none"> Renforcer les instruments, tels une centrale de risques, une centrale des incidents de paiements et une centrale des bilans, avec pour objectif d'accroître la transparence en matière de santé financière et de risques des entreprises, et les mettre effectivement à la disposition des entreprises et du public. Améliorer davantage le système de compensation des chèques 		<ul style="list-style-type: none"> - Fait dans le cadre du programme de travail de la BCEAO - Fait dans le cadre du programme de travail de la BCEAO 		<ul style="list-style-type: none"> Programme de renforcement de la compétitivité des entreprises sénégalaises-volet financier/ Approfondissement secteur financier : nouveaux produits investissements PME-2005 (AFD-France) -Améliorer l'accès des PME/PMI aux (micro) crédits à moyen terme KFW 	

Objectifs	Mesures Cadre Intégré	Mesures équivalentes plans d'opération sectoriels DSRP (le ministère concerné est entre parenthèses)	Etat de la mise en œuvre	Besoins d'assistance exprimés	Assistance disponible ou projetée (bailleur)	Observations
<p>11. Améliorer l'environnement administratif pour les entreprises</p>	<ul style="list-style-type: none"> Parachever le diagnostic qui devra guider le processus de simplification administrative (voir le rapport du FIAS 2002 pour des recommandations détaillées). Veiller à la mise en œuvre des recommandations issues du rapport FIAS Mettre en place une organisation permettant de concevoir et exécuter de façon efficace ce processus (voir le rapport FIAS 2002 pour la meilleure pratique internationale dans ce domaine) 		<p>- Réalisé. Le parachèvement du diagnostic a donné lieu à un plan d'action (Plan d'action FIAS).</p> <p>- L'amélioration des procédures administratives est en cours de réalisation dans le cadre du CPI. Sur les 35 mesures du plan d'action sur les barrières administratives, 14 ont été entièrement réalisées et 21 sont en cours de réalisation (dont 8 projets de texte transmis au Secrétariat Général du Gouvernement, 10 études engagées).</p> <p>- Un projet de loi d'orientation prévoit la création d'une instance d'évaluation des procédures administratives chargée de faire des propositions de simplification de ces procédures. La mise en œuvre de cette mesure interviendra après adoption de la loi.</p>	<p>Mise en place d'un centre de formalités administratives applicables aux investisseurs</p> <p>Mise en place d'un Guichet unique au sein de l'APIX</p> <p>Certification Iso 9001 :2000 du Guichet Unique</p> <p>Mise en place du cadre institutionnel pour la mise en œuvre des réformes</p>	<p>Programme de Promotion de l'investissement privé (Banque Mondiale)</p> <p>Facilité « tous-ACP » PROINVEST (110 M €) (CE)</p>	

Objectifs	Mesures Cadre Intégré	Mesures équivalentes plans d'opération sectoriels DSRP (le ministère concerné est entre parenthèses)	Etat de la mise en œuvre	Besoins d'assistance exprimés	Assistance disponible ou projetée (bailleur)	Observations
<p>11. Améliorer l'environnement administratif pour les entreprises</p>	<ul style="list-style-type: none"> Mettre en place des indicateurs de performances et des critères d'évaluation pour toutes les agences et administrations concernées par les formalités et procédures (y compris l'APIX). <p>Adopter une loi d'orientation sur l'investissement qui définit la doctrine en matière de relation investisseur / administration publique et qui arrête des délais légaux de traitement des saisines de l'administration.</p>		<p>- L'APIX dispose d'indicateurs de performance qui figurent dans son Business Plan. S'agissant des autres Agences et Administrations concernées par les procédures administratives, la loi sur la modernisation des procédures administratives, introduite dans le circuit d'approbation, fixe des délais légaux de traitement des saisines.</p> <p>- En cours de finalisation dans le cadre du CPI.</p>			
<p>12. Faciliter l'accès à la terre</p>	<p>Mettre en place un dispositif institutionnel de production de parcelles aménagées à usage industriel, artisanal et touristique : créer et ou renforcer les sociétés d'aménagement industrielles, artisanales et touristiques</p>				<p>-PARCES : Volet zone industrielle-Diannado Volet délocalisation des entreprises de Dakar (AFD-France)</p>	<p>L'aménagement des sites est faiblement appuyé</p>

Objectifs	Mesures Cadre Intégré	Mesures équivalentes plans d'opération sectoriels DSRP (le ministère concerné est entre parenthèses)	Etat de la mise en œuvre	Besoins d'assistance exprimés	Assistance disponible ou projetée (bailleur)	Observations
		<p>Aménagement de nouveaux sites touristiques (Tourisme)</p> <p>Elaboration d'un schéma directeur de redéploiement industriel (foncier industriel, sites d'accueil, cartes industrielles régionales) (Industrie-artisanat)</p> <p>Aménagement de sites artisanaux (parcs modernes, pôles technologiques) pour accueillir des unités pilotes dans les secteurs porteurs (Industrie-artisanat)</p>	<p>La gestion des sites touristiques est à l'étude au niveau du Ministère du Tourisme.</p> <p>Une Agence de Promotion des Sites Industriels (APROSI) créée.</p> <p>8 villages artisanaux en cours de création, un site artisanal prévu à Diamniadio</p>	<p>Appui au démarrage et au fonctionnement de l'APROSI (Agence de Promotion des Sites industriels), de l'APDA (Agence de Promotion et de Développement de l'Artisanat) et des sociétés d'aménagement touristiques</p> <p>Mise en place de banque de données foncières</p>	GERME (BIT)	

Objectifs	Mesures Cadre Intégré	Mesures équivalentes plans d'opération sectoriels DSRP (le ministère concerné est entre parenthèses)	Etat de la mise en œuvre	Besoins d'assistance exprimés	Assistance disponible ou projetée (bailleur)	Observations
<p>13. Renforcer la concurrence dans le secteur des infrastructures</p>	<p><u>Electricité</u> Choisir un schéma institutionnel adéquat pour la Senelec, dans le cadre du partenariat public-privé</p>		<p>Le gouvernement du Sénégal retient l'option de concession pour les activités de la nouvelle Senelec dont la majorité des actions sera détenue par un Partenaire stratégique</p>		<p>-Appui au mécanisme de préparation des projets d'infrastructure du NEPAD -Contribution du Canada Projet infrastructure BAD (10 millions\$ can) (Canada)</p>	
<p>13. Renforcer la concurrence dans le secteur des infrastructures (suite)</p>	<p><u>Hydrocarbures</u> Augmenter la concurrence dans le secteur pétrolier de façon à attirer de nouveaux investissements, en particulier pour le stockage des produits pétroliers (appliquer les textes législatifs et réglementaires issus de la réforme de 1998).. Appuyer les initiatives de PETROSEN dans ce domaine.</p>		<p>La réforme a pris forme. Plusieurs sociétés d'import, de distribution et de transport d'hydrocarbures sont agréés et fonctionnent. S'agissant du stockage, une étude commanditée par PETROSEN montre que les capacités existantes par rapport aux besoins nationaux sont excédentaires pour les produits blancs et déficitaires pour le gaz butane</p>			

Objectifs	Mesures Cadre Intégré	Mesures équivalentes plans d'opération sectoriels DSRP (le ministère concerné est entre parenthèses)	Etat de la mise en œuvre	Besoins d'assistance exprimés	Assistance disponible ou projetée (bailleur)	Observations
<p>13. Renforcer la concurrence dans le secteur des infrastructures (suite)</p>	<p><u>Télécommunications</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Initier des discussions préliminaires avec le concessionnaire pour terminer avant terme la période d'exclusivité • Etablir un cadre réglementaire solide et opérationnel en renforçant l'agence de régulation nouvellement créée (ART) : <ul style="list-style-type: none"> - adopter les décrets d'application du code des télécommunications à caractère réglementaire - adopter les décrets d'application du code des télécommunications à caractère technique ▪ Préparer rapidement et mettre en œuvre une stratégie nationale TIC 		<ul style="list-style-type: none"> - Le monopole de la Sonatel a pris fin en juillet 2004. - Certains décrets et décisions ont déjà été publiés , d'autres sont dans le circuit d'approbation - Une nouvelle Direction des NTIC vient d'être créée avec comme mission prioritaire l'élaboration rapide de cette stratégie 		<p>Projet de Promotion de l'investissement privé (Banque Mondiale)</p> <p>Programme d'appui à la réforme du secteur des Télécoms (Digital Freedom Initiative) (USAID)</p> <p>-Connectivité Afrique (Canada) -TIC Canada (10 millions\$ can) (Canada)</p>	

Objectifs	Mesures Cadre Intégré	Mesures équivalentes plans d'opération sectoriels DSRP (le ministère concerné est entre parenthèses)	Etat de la mise en œuvre	Besoins d'assistance exprimés	Assistance disponible ou projetée (bailleur)	Observations
13. Améliorer l'accès à des services d'infrastructure concurrentiels en terme de prix (suite)	<u>Eau</u> <ul style="list-style-type: none"> Ajuster le niveau des tarifs et leurs structures de façon à assurer une répartition plus équitable des charges entre les différentes catégories de consommateurs 		Fait par décret n° 202-1147 du 27 novembre 2002		-SONES- eau rurale (prêt 6 millions euros) (AFD- France)	
	<u>Transport Aérien</u> <ul style="list-style-type: none"> Compléter les investissements dans les équipements de stockage réfrigéré à l'aéroport de Dakar. Mettre en œuvre le projet de réglementation et de législation destiné à restructurer la régie de l'aviation civile et adopter un nouveau code de l'aviation. Achever le plus rapidement possible la mise en œuvre de la politique du « ciel ouvert » 		la gare de fret est réalisée dans le cadre du PPEA		PPEA (Banque Mondiale) PST II (Banque Mondiale) PIR 9ème FED Afrique de l'ouest (82 M €) (« transports ») (CE)	
	<u>Transport Maritime</u> <ul style="list-style-type: none"> Rechercher systématiquement des partenaires privés pour l'investissement et la gestion des infrastructures portuaires. Négocier avec les syndicats une révision à la baisse des coûts très élevés des contrats qui gonflent les coûts portuaires. 		Le PAD a lancé un emprunt obligataire pour réaliser ses projets d'infrastructures		PST II (Banque Mondiale) Mise à niveau des infrastructures et des services marchands (AFD-France)	

Objectifs	Mesures Cadre Intégré	Mesures équivalentes plans d'opération sectoriels DSRP (le ministère concerné est entre parenthèses)	Etat de la mise en œuvre	Besoins d'assistance exprimés	Assistance disponible ou projetée (bailleur)	Observations
13. Améliorer l'accès à des services d'infrastructure concurrentiels en terme de prix (suite)	<u>Chemins de fer</u> 1. Poursuivre la privatisation des chemins de fer en mettant l'accent sur la mobilisation du capital nécessaire à une réhabilitation de l'infrastructure		le volet international est privatisé avec la création de la société Transrail		PST II (Banque Mondiale) PAMU (Banque Mondiale) -Mise à niveau des infrastructures et des services marchands (AFD-France) Financement réhabilitation chemins de fer (BEI) BOAD	
	<u>Routes</u> 1. - Finaliser la banque de données d'infrastructures routières de façon à permettre l'exécution d'un programme d'entretien routier efficace 2. - Adapter la politique de développement routier à la localisation des sites de production (y compris le tourisme) 3. - Renforcer et améliorer les liaisons routières avec les pays voisins	Entretien et réhabilitation d'infrastructures de transport (<u>Equipement</u>) Finalisation de la stratégie de transport rural (<u>Equipement</u>)	En cours(dans le cadre du PST II)		PST II (Banque Mondiale, CE) PIN 9 ^{ème} FED_ volet transports routiers (70 M €) (CE) PIR 9e FED Afrique de l'ouest(82 M €) (« transports»)(CE) PAMU(Banque Mondiale)	

Objectifs	Mesures Cadre Intégré	Mesures équivalentes plans d'opération sectoriels DSRP (le ministère concerné est entre parenthèses)	Etat de la mise en œuvre	Besoins d'assistance exprimés	Assistance disponible ou projetée (bailleur)	Observations
<p>14. Améliorer le fonctionnement du marché de l'emploi</p>	<ul style="list-style-type: none"> Assurer la mise en œuvre effective de la rémunération à la pièce dans tous les secteurs Produire et diffuser des statistiques sur le marché de l'emploi adéquates 	<p>Révision du Fonctionnement du marché du travail (Fonction publique-Emploi)</p> <p>Programme d'information sur le marché de l'emploi (Fonction publique-Emploi)</p> <p>Mise en place d'un système de gestion des emplois, métiers et compétences (Fonction publique-Emploi)</p>	<p>- Pour le textile et les NTIC, des projets de textes sont à l'étude par le Ministère de l'emploi et les partenaires sociaux</p> <p>- La mise en place de l'observatoire National de l'emploi et des qualifications professionnelles est prévu pour décembre 2004. Un atelier de planification est prévu dans ce sens en mai 2004 et les négociations se poursuivent avec les bailleurs.</p>		<p>Améliorer l'offre de la formation professionnelle, apprentissage (GTZ)</p> <p>PROGRAMME RÉGIONAL GERME (BIT)</p>	

Objectifs	Mesures Cadre Intégré	Mesures équivalentes plans d'opération sectoriels DSRP (le ministère concerné est entre parenthèses)	Etat de la mise en œuvre	Besoins d'assistance exprimés	Assistance disponible ou projetée (bailleur)	Observations
15. Améliorer la compétence de la main d'œuvre	<ul style="list-style-type: none"> Poursuivre les réformes du secteur de l'éducation en encourageant l'offre de programmes de formation professionnelle par des institutions privées Impliquer les industriels dans la conception et l'exécution des programmes 	<p>Renforcement de l'offre d'éducation professionnelle (Ministère Education)</p> <p>Mise en place de programmes de formation-insertion cibles sur les métiers porteurs (<u>Fonction publique</u>)</p>			<p>PDEF (Banque Mondiale)</p> <p>PAES (Banque Mondiale)</p> <p>Programme de renforcement de la compétitivité des entreprises sénégalaises : volet formation professionnelle (10 millions d'euros) (AFD-France)</p> <p>PROGRAMME REGIONAL GERME (BIT)</p>	
16. Améliorer les services judiciaires	<ul style="list-style-type: none"> Créer des tribunaux de commerce (voir les dates butoir pour cette mesure) et renforcer les procédures d'arbitrage Former les juges et les auxiliaires de justice (définir des objectifs en terme de nombres de juges participant aux formations offertes par l'OHADA) et veiller à la mise en œuvre effective de la réglementation OHADA Adopter des techniques de gestion informatisée pour moderniser la gestion des procès Déterminer des objectifs de réduction des retards dans le traitement des dossiers Accroître la transparence des jugements et assurer l'accessibilité de la jurisprudence. 	<ul style="list-style-type: none"> - Projet « Recours aux modes alternatifs de règlement des conflits » (Justice) - Projet « Programme de formation continue des magistrats et auxiliaires de justice » (Justice) - « Projet d'amélioration de l'accès à la Justice » - Projets « Amélioration des procédures et des performances » (Justice) 	<ul style="list-style-type: none"> - En cours avec la Chambre d'Arbitrage de Dakar et la mise en place des maisons de justice - Recherche de financement pour la réalisation des programmes de formation continue - Test en cours avec la « Chaîne pénale », lancement étude Schéma Directeur Informatique - En cours d'évaluation dans le cadre du Programme Sectoriel Justice 		<p>PIN 9ème FED(35 M €) (« Bonne gouvernance ») (CE)</p>	

Objectifs	Mesures Cadre Intégré	Mesures équivalentes plans d'opération sectoriels DSRP (le ministère concerné est entre parenthèses)	Etat de la mise en œuvre	Besoins d'assistance exprimés	Assistance disponible ou projetée (bailleur)	Observations
IV. Réforme des douanes pour faciliter les échanges commerciaux et développer les exportations						
<p>17. Améliorer l'efficacité de la gestion des procédures douanières</p>	<ul style="list-style-type: none"> Examiner les procédures actuelles des douanes en vue de les simplifier et d'assurer leur respect ainsi que la mise en place d'audit. ; Documenter les résultats des audits. Renforcer les techniques de gestion de risques modernes dans les domaines du contrôle pré embarquement et du contrôle a posteriori des déclarations. Mettre en application les procédures de facilitation des échanges nouvellement élaborées pour les importations et les exportations Examiner la faisabilité de permettre de façon sélective un dédouanement au domicile des importateurs tout en fournissant des assurances contre les fraudes douanières. 		<p>- En cours dans le cadre du projet de promotion du secteur privé(volet facilitation du commerce); une direction de l'audit est en cours de création au sein de la DGD</p> <p>- Fait (un nouveau système de gestion de risque et l'usage de l'imagerie par rayons X ont été intégrés au PVI).</p> <p>- En cours (La Douane a pris des initiatives pour alléger les procédures (déploiement de Gainde 2000, bon à lever automatique, imagerie à rayon X)</p> <p>- En cours (La procédure de visite à domicile est appliquée au niveau des bureaux ; des procédures simplifiées sont aussi appliquées pour certaines entreprises)</p>	<p>Rendre effective la plate-forme de pré-dédouanement électronique</p> <p>Initier les opérateurs économiques aux NTIC</p>	<p>PSAC : Programme sectoriel Ajustement Crédit (Banque Mondiale)</p>	<p>La Douane a besoin d'un renforcement de ses capacités</p>

Objectifs	Mesures Cadre Intégré	Mesures équivalentes plans d'opération sectoriels DSRP (le ministère concerné est entre parenthèses)	Etat de la mise en œuvre	Besoins d'assistance exprimés	Assistance disponible ou projetée (bailleur)	Observations
<p>18. Améliorer les procédures d'évaluation en douane</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Soumettre à l'inspection pré embarquement tous les envois de marchandises éligibles • Maintenir, moderniser et mettre à jour la banque de données des valeurs au bureau du renseignement et de la documentation qui soit accessible au personnel des douanes responsable de déterminer et de contrôler la valeur • Reprendre les séances de réconciliation des données de calcul de la valeur pré embarquement avec celles utilisées pour le calcul des droits et taxes d'importation. <p>En vue d'une mise en oeuvre correcte de la valeur transactionnelle :</p> <ul style="list-style-type: none"> • systématiser la formation continue de la valeur dans les écoles de formation (pour les cadres A et B) ; • organiser une formation itinérante, en particulier dans les régions, pour les cadres C et D ; • mettre à la disposition des agents formés, des manuels et documents de travail sur la valeur. 		<ul style="list-style-type: none"> - Tous les produits soumis au PVI sont obligatoirement, sous peine de sanctions, inspectés avant embarquement - Cette mesure est prise en compte par les fonctionnalités de Gainde 2000 ; la banque des données est régulièrement mise à jour - Les séances de réconciliation n'ont jamais été abandonnées - Tous les agents des hiérarchies A et B ont été formés à l'Accord sur l'évaluation en douane ; des moyens sont nécessaires pour l'étendre aux structures extérieures - Cette formation est programmée - Des notes sur l'application de la valeur OMC ont été diffusées aux agents 	<p>Des moyens sont nécessaires pour acquérir les manuels sur l'évaluation en douane de l'OMD</p>	<p>Projet d'Investissement privé (Banque Mondiale)</p> <p>Programme PARI (CE)</p> <p>JITAP</p> <p>Coopération Française</p>	<p>La Douane a besoin d'un renforcement de ses capacités</p>

Objectifs	Mesures Cadre Intégré	Mesures équivalentes plans d'opération sectoriels DSRP (le ministère concerné est entre parenthèses)	Etat de la mise en œuvre	Besoins d'assistance exprimés	Assistance disponible ou projetée (bailleur)	Observations
<p>19. Améliorer la gestion des importations hors taxes dans les régimes économiques destinés à aider les exportateurs, en liaison avec les travaux en cours au sein de l'UEMOA concernant les réglementations des zones franches (section 2.3.4)</p>	<ul style="list-style-type: none"> Utiliser les nouvelles technologies d'information (GAINDE 2000) de façon à effectuer un suivi plus étroit des importations et exportations des entreprises bénéficiant d'importations d'intrants hors taxes ; imposer des pénalités avec intérêt aux entreprises en cas d'infraction Définir des critères objectivement vérifiables d'octroi de régimes économiques et transférer le pouvoir d'octroyer des régimes particuliers du Ministre des Finances au directeur général des Douanes de façon à faciliter l'octroi de ces régimes économiques à des compagnies véritablement orientées vers l'exportation Instituer une échéance obligatoire pour honorer les demandes de détaxes permettant aux contribuables d'obtenir es gains lorsque la date butoir n'a pas été satisfaite, et utiliser des chèques endossables sur le Trésor pour rembourser les détaxes aux exportateurs Mettre en application un décret qui met fin à l'octroi de nouvelles permissions pour les ZFID et les Points Francs et encourager les exportateurs à utiliser un des autres mécanismes incitatifs (p.ex. EFE, drawback,..) Assurer la compatibilité régionale de ces réformes. 		<p>- Le suivi des comptes économiques douaniers est fait par GAINDE ; dans le cadre du déploiement de Gainde 2000,</p> <p>- Un projet de réforme des régimes économiques a été élaboré, en relation avec le privé. il prend en compte le besoin de transfert de l'octroi de certains régimes du Ministre des Finances au Directeur général des Douanes</p> <p>- L'instruction et le traitement des détaxes notamment en matière de TVA est de la compétence de la Direction générale des Impôts.</p> <p>En cours</p> <p>En cours</p>		<p>Projet d'Investissement privé (Banque Mondiale)</p> <p>Programme PARI (CE)</p>	<p>La Douane a besoin d'un renforcement de ses capacités</p>

Objectifs	Mesures Cadre Intégré	Mesures équivalentes plans d'opération sectoriels DSRP (le ministère concerné est entre parenthèses)	Etat de la mise en œuvre	Besoins d'assistance exprimés	Assistance disponible ou projetée (bailleur)	Observations
V. Renforcer les institutions qui appuient le développement des exportations						
20. Appuyer le secteur des exportations	<ul style="list-style-type: none"> Adopter une stratégie bien formulée pour la promotion des exportations, Consolider les fonctions des organisations actuelles de promotion des exportations sous un seul nouveau Office de Promotion des Exportations (OPE) dont le conseil d'administration sera majoritairement constitué de représentants du secteur privé Redéfinir le mandat de la Direction du Commerce Extérieur au Ministère du Commerce et des Petites et Moyennes Entreprises dans le contexte des réformes proposées et la renforcer dans ce cadre 	<p>Appliquer les mesures retenues dans les plans d'actions de la STRADEX et du Cadre Intégré (<u>Commerce</u>)</p> <p>Mettre en œuvre des mesures de renforcement de capacités de la DCE</p> <p>Appui au démarrage des activités de l'OPE (<u>Commerce</u>)</p> <p>Appuyer en logistique la Direction du Commerce Extérieur (<u>Commerce</u>)</p>	<p>- Un Projet de lettre de Politique sectorielle du commerce est en cours de préparation. Elle prend en compte les mesures de la Stradex et du Cadre Intégré.</p> <p>- l'ASEPEX est créée par décret n° 2005-108 du 15 février 2005.</p> <p>Ce décret crée le FOPROMEX</p> <p>- La restructuration de la Direction du Commerce Extérieur est envisagée dans le cadre du projet de décret réorganisant le Ministère du Commerce.</p>	<p>Equipement en, logistique de la Direction du Commerce extérieur</p> <p>Appui à l'équipement et au fonctionnement de l'ASEPEX Mise en place de pôles export au niveau des régions</p> <p>Appui à la mutation du Trade Point</p> <p>Développer progressivement le commerce électronique</p> <p>Privatiser la gestion des foires et congrès</p>	<p>JITAP</p> <p>PACCIA (8 millions\$ can) (Canada)</p> <p>Programme de Promotion de l'investissement privé (Banque Mondiale)</p> <p>-PPEA(Banque Mondiale)</p> <p>PIN 9^{ème} FED volet commerce (CE)</p> <p>Appui au secteur des exportations, mise en œuvre STRADEX (USAID)</p> <p>Programme de renforcement de la compétitivité des entreprise sénégalaises (AFD-France)</p>	

Objectifs	Mesures Cadre Intégré	Mesures équivalentes plans d'opération sectoriels DSRP (le ministère concerné est entre parenthèses)	Etat de la mise en œuvre	Besoins d'assistance exprimés	Assistance disponible ou projetée (bailleur)	Observations
VI. Pêches						
<p><i>21. Assurer un développement viable du secteur de la pêche</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> • Créer une Commission Spéciale pour donner visibilité, crédibilité, urgence et cohérence à un programme de réforme de la pêche et assurer que ce programme soit appliqué et mis en œuvre par toutes les parties concernées. Cette Commission, dotée de l'autorité nécessaire, sera chargée de lancer et de piloter un programme de restructuration de la pêche pour une période limitée (6 à 9 mois). La Commission Spéciale pourrait développer une stratégie de financement et de communication. • Le nouveau dispositif de la pêche à mettre en place, à l'issue des travaux de la Commission Spéciale, devra permettre de prendre en charge convenablement les trois fonctions suivantes : <ul style="list-style-type: none"> ○ la fonction de gestion des pêches incluant l'aménagement ainsi que la réglementation ; ○ la fonction de surveillance, de contrôle et de suivi des pêches ; ○ la fonction de développement relative aux actions de promotion des produits de la pêche, aux études de marchés, à la préparation et à l'exécution des programmes et projets <p>La Commission Spéciale précisera la nature des structures et des organes à mettre à place à cet égard.</p>	<p>Planification et sensibilisation pour une utilisation rationnelle et responsable des ressources halieutiques</p>	<p>Le décret 2004 - 911 portant création, organisation et fonctionnement de la Commission spéciale de restructuration du secteur des pêches est pris depuis le 13 juillet 2004 et la Commission a démarré ses travaux.</p>	<p>Appui au démarrage et au fonctionnement de la Commission spéciale</p>	<p>« actions ciblées » Accord pêche UE-Sénégal</p> <p>Projet PapaSud, (pêche artisanale) (CE, AFD-France)</p> <p>Appui à l'informatisation du CRODT (160.000 euros) (AECI)</p> <p>gestion durable et paritaire du secteur de la pêche (France)</p> <p>Projet (évaluation et gestion des ressources halieutiques de la République du Sénégal) (Japon)</p>	

Objectifs	Mesures Cadre Intégré	Mesures équivalentes plans d'opération sectoriels DSRP (le ministère concerné est entre parenthèses)	Etat de la mise en œuvre	Besoins d'assistance exprimés	Assistance disponible ou projetée (bailleur)	Observations
<p>22. Accompagner la restructuration du secteur de la pêche</p>	<ul style="list-style-type: none"> Mettre en place un programme de sensibilisation et de promotion de nouveaux produits halieutiques. Mettre en place un programme de renforcement des capacités des acteurs privés de la pêche . Mettre en place programme sectoriel, appuyé par les bailleurs de fonds 	<p>Appui à la formation des professionnels du secteurs (Pêche)</p>	<p>Un programme de développement intégré de la pêche et de l'aquaculture est en cours de d'élaboration. Ce programme comprend entres autres un volet communication et un volet renforcement des capacités des acteurs du secteur</p>	<p>Programme de formation du personnel technique et dirigeant des entreprises de pêche</p> <p>Mise en place d'un Fonds de restructuration du secteur</p>	<p>Programme de chaîne de froid (2000-2004) (Espagne)</p> <p>Projet PapaSud (CE, AFD-France)</p> <p>gestion durable et paritaire du secteur de la pêche (France)</p> <p>FAO, BAD</p> <p>Programme « tous ACP » de 45 M € visant à l'amélioration de l'état sanitaire des produits de la pêche (CE)</p> <p>-Construction de 5 usines frigorifiques polyvalentes -Implantation d'une chaîne de froid. -Réhabilitation du marché de Saint-Louis (marché aux poissons) (1 millions d'euros) -FUNDESO Centre de Formation pour la pêche artisanale. (AECI)</p>	<p>Nécessité de coordonner l'intervention des bailleurs autour d'un programme de développement intégré de la pêche</p>

Objectifs	Mesures Cadre Intégré	Mesures équivalentes plans d'opération sectoriels DSRP (le ministère concerné est entre parenthèses)	Etat de la mise en œuvre	Besoins d'assistance exprimés	Assistance disponible ou projetée (bailleur)	Observations
<p><i>23. Réduire la flotte de pêche industrielle et artisanale</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> • Introduire un gel des licences de pêche industrielle et de l'expansion de la pêche artisanale pour l'exploitation des ressources démersales côtières • Mettre en oeuvre un programme d'audit de la flotte de pêche industrielle • Prendre des mesures comprenant un schéma de rachat de navires en vue de réduire les capacités de pêche. • Introduire un programme de reconversion des pêcheurs au niveau de la pêche artisanale . Ce programme devra aider les pêcheurs réduits au chômage à trouver un nouvel emploi (formation professionnelle, éducation et programmes de micro crédit dans les régions côtières). 	<p>Planification et sensibilisation pour une utilisation rationnelle et responsable des ressources halieutiques (Pêche)</p>	<p>Le programme de restructuration prend en considération toutes les mesures énoncées dans le cadre Intégré.</p>		<p>Audit flotte industrielle (Coop. France)</p> <p>Recensement flotte artisanale (France)</p> <p>FAO/BAD</p>	
<p><i>24. Rationaliser le secteur de la transformation des produits halieutiques</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> • Arrêter l'appui du secteur public à la continuation des opérations des entreprises de transformation du poisson non viable • Ajuster les capacités de transformation industrielle par rapport à la ressource. 	<p>Planification et sensibilisation pour une utilisation rationnelle et responsable des ressources halieutiques (Pêche)</p>	<p>- Le programme de restructuration prend en considération toutes les mesures énoncées par le Cadre Intégré .</p>	<p>Etude et mise en place d'un programme de valorisation des produits et de promotion des exportations des produits halieutiques et aquacoles</p> <p>Création d'un centre pilote d'expérimentation et de valorisation des produits de la pêche</p>	<p>Programme « tous ACP » de 45 M € visant à l'amélioration de l'état sanitaire des produits de la pêche (CE)</p> <p>-Création d'Entreprises de Référence des femmes transformatrices des produits de la pêche (ONUDI)</p>	

Objectifs	Mesures Cadre Intégré	Mesures équivalentes plans d'opération sectoriels DSRP (le ministère concerné est entre parenthèses)	Etat de la mise en œuvre	Besoins d'assistance exprimés	Assistance disponible ou projetée (bailleur)	Observations
25. Promouvoir l'aquaculture	<ul style="list-style-type: none"> Promouvoir l'aquaculture comme palliatif au déclin des ressources halieutiques marines 	Développement de la pêche continentale et de l'aquaculture	<p>La FAO a accepté la mise en œuvre d'un TCP sur l'aquaculture. Ce TCP a démarré et les résultats seront disponibles à la fin du mois d'avril 2004.</p> <p>Un plan directeur de la pêche continentale et de l'aquaculture sera ensuite élaboré et mis en place.</p>	Plan Directeur et Programme de développement	TCP/FAO	
26. Renforcer l'institution publique existante assurant l'assistance au secteur de la pêche	<ul style="list-style-type: none"> Renforcer le Ministère de la Pêche de façon à le rendre capable d'assumer avec efficacité ses nouvelles fonctions. 	Planification et sensibilisation pour une utilisation rationnelle et responsable des ressources halieutiques	Un nouvel organigramme est en cours d'application.		gestion durable et paritaire du secteur de la pêche (France)	

Objectifs	Mesures Cadre Intégré	Mesures équivalentes plans d'opération sectoriels DSRP (le ministère concerné est entre parenthèses)	Etat de la mise en œuvre	Besoins d'assistance exprimés	Assistance disponible ou projetée (bailleur)	Observations
VII. Agriculture						
27. Appuyer l'orientation à l'exportation du secteur agricole	<ul style="list-style-type: none"> Instituer des mesures de réforme agraire et de gestion intérieure des eaux et des terres soigneusement élaborées, pour permettre aux producteurs d'accéder aux terres, tout en dégageant des avantages pour les collectivités rurales, et aux facilités d'irrigation Veiller à ce que les progrès accomplis par le PPEA en matière de promotion et de diversification des produits et des marchés d'exportation se poursuivent et s'intensifient davantage en facilitant la transformation de l'unité d'exécution du projet en fondation autonome à but non lucratif ou en fonds fiduciaire Fournir une aide systématique aux exportateurs de produits agricoles et agro-alimentaires pour améliorer régulièrement la qualité de la production et promouvoir le respect des normes sanitaires, phytosanitaires et autres exigées par les marchés d'exportation Améliorer l'infrastructure d'appui des exportations agricoles (entrepasage frigorifique, équipement de manutention et transport aérien et maritime). 	<p>Attribution de garanties sur le sol Rendre effectif le cadastre rural Réalisation d'investissements structurants par l'Etat et les collectivités rurales Promotion des exportations des produits agricoles non traditionnels Exploitation des opportunités offertes par les filières émergentes Développement des produits d'exportation dits « de niche » <u>(Agriculture)</u></p> <p>Création de structures de normalisation, d'entreposage <u>(Agriculture)</u></p>	<p>- Un projet de LOASP adopté en Conseil des Ministres, le 29 janvier 2004, prévoit en son article 24, des dispositions relatives au développement des filières agricoles d'exportation . Une réforme foncière annoncée dans la LOASP dans un délai de 2 ans (art. 23)</p> <p>- Un Projet de Développement des marchés Agricoles du Sénégal (PDMAS) en cours de préparation par la BM (3 volets : appui aux producteurs-exportateurs, équipement des marchés hebdomadaires, développement de la base productive)</p>	<p>Programme d'appui au développement et à la diversification des exportations horticoles du Sénégal</p> <p>Etude du potentiel de certains produits horticoles et de cueillette (Stradex)</p> <p>Etude et stratégie de développement des exportations de produits biologiques (Stradex)</p> <p>Programme de renforcement des acquis sur l'arachide de bouche</p> <p>Etude de faisabilité pour la création d'une centrale d'importation et d'approvisionnement de produits céréaliers (Stradex)</p>	<p>PPEA (Appui au,développement des exportations horticoles) (Banque Mondiale).</p> <p>-Programme pour l'amélioration du contrôle de qualité et de productivité agricole (9.144.000 euros) -Programme « AGROPOLE » Centre Agricole à saint-Louis (10 millions d'euros) (AECI)</p> <p>- Promotion d'une agriculture compétitive et durable au Sénégal (SCAC Coopération française)</p> <p>- Projet d'Appui aux Opérateurs de l'Agro-alimentaire (PAOA) (Canada)</p> <p>-Programme d'appui au renforcement des capacités des acteurs du monde rural au Sénégal mis en œuvre par le Bureau d'appui à la Coopération sénégallo-suisse</p>	

Objectifs	Mesures Cadre Intégré	Mesures équivalentes plans d'opération sectoriels DSRP (le ministère concerné est entre parenthèses)	Etat de la mise en œuvre	Besoins d'assistance exprimés	Assistance disponible ou projetée (bailleur)	Observations
					PSAOP (Appui aux organisations paysannes, renforcement institutionnel) (jusqu'en 2006) (Banque Mondiale, Etat du Sénégal) PNIR (Mise en place d'infrastructures de base dans les communautés rurales) (Banque Mondiale, FIDA, BAD, Fonds OPEP) (à partir de 2002)	
27. Appuyer l'orientation à l'exportation du secteur agricole (suite)	<ul style="list-style-type: none"> Favoriser l'accroissement de la production et de la distribution locales de l'oignon, du maïs, de l'ail, de la pomme de terre, du mil, du poulet, du lait et de la banane pour, d'une part, favoriser davantage leur substitution aux importations des produits susvisés, accroître les possibilités de développer les potentialités, à MT, pour les exportations régionales 	Promotion des exportations des produits agricoles non traditionnels Exploitation des opportunités offertes par les filières émergentes Développement des produits d'exportation dits « de niche » (Agriculture)	- La LOASP art 24 encourage la diversification de la production, et le développement des filières d'exportation		Appui au CNIA (Appuyer le développement de la production arachidière et des produits dérivés) (2002-2007) (CE) - Programme « tous ACP » Horticulture :pestici des PIP: 29 M € (CE) -Appui à l'entreprenariat forestier de la région de Kolda (PAEFK) (Canada) PACD (France) Programme d'appui à la transformation du sésame, de la noix de et de la banane (USAID)	

Objectifs	Mesures Cadre Intégré	Mesures équivalentes plans d'opération sectoriels DSRP (le ministère concerné est entre parenthèses)	Etat de la mise en œuvre	Besoins d'assistance exprimés	Assistance disponible ou projetée (bailleur)	Observations
	<ul style="list-style-type: none"> Promouvoir le développement des exportations d'arachides de bouche et des produits dérivés (beurre, lait, pâte, etc.) en achevant le programme de l'arachide de bouche ; en s'attaquant aux problèmes qui freinent la disponibilité de semences de meilleure qualité ; en aidant les paysans à satisfaire aux normes internationales ; et en poursuivant la privatisation de la SONACOS ou au minimum en introduisant des politiques de prix basées sur le marché pour le secteur 		<p>- La LOASP art 24 encourage la diversification de la production. Le processus de privatisation de la Sonacos est en cours.</p>		<p>PPMEH Appui aux PME horticoles (Crédit, hausse rendement) (2002-2004) (Belgique)</p> <p>- PMIA (Equiper les PME agricoles et horticoles en matériel) (jusqu'en 2003) (BAD)</p> <p>- Programme de promotion de la production de gomme arabique (Italie)</p>	

Objectifs	Mesures Cadre Intégré	Mesures équivalentes plans d'opération sectoriels DSRP (le ministère concerné est entre parenthèses)	Etat de la mise en œuvre	Besoins d'assistance exprimés	Assistance disponible ou projetée (bailleur)	Observations
28. Promouvoir le financement des filières agricoles d'exportation	<ul style="list-style-type: none"> Créer un fonds de garantie, un fonds d'investissement et un crédit de campagne destinés aux filières agricoles d'exportation 	Fonds de sécurisation du crédit agricole : <ul style="list-style-type: none"> Garantie Calamité Bonification (Agriculture) 				
29. Organiser l'appui institutionnel aux exportateurs	<ul style="list-style-type: none"> élaborer des modules de formation en entrepreneurship ; permettre que des experts appuient techniquement les PME exportatrices (fonds à frais partagés) ; renforcer les moyens logistiques des organisations professionnelles ; ériger les associations professionnelles fortes et des cadres de concertation crédibles. 	Appui au démarrage des activités de l'ASEPEX (Commerce) Mettre en œuvre le FOPROMEX Elaboration et mise en œuvre d'une stratégie de renforcement des organisations professionnelles paysannes (Agriculture)	La LAOSP envisage le renforcement des capacités des exportateurs		PACD (France)	

Objectifs	Mesures Cadre Intégré	Mesures équivalentes plans d'opération sectoriels DSRP (le ministère concerné est entre parenthèses)	Etat de la mise en œuvre	Besoins d'assistance exprimés	Assistance disponible ou projetée (bailleur)	Observations
<p>30. Moderniser le marketing des produits</p>	<ul style="list-style-type: none"> • faire de vraies études de marché et participer de façon professionnelle aux foires et salons ; • élaborer un système d'information sur les marchés d'exportation ; • organiser des semaines de promotion ; • réaliser des supports de marketing ; • abandonner la méthode de vente en consignation et mettre en place des antennes commerciales à l'étranger ; • aider à la création d'une association des exportateurs de produits agricoles et agro-alimentaires qui pourra jouer un rôle majeur dans la promotion des exportations. 	<p>Appui au développement des systèmes d'information sur les marchés Organisation de foires régionales (Agriculture)</p> <p>Appui au démarrage des activités de l'ASEPEX</p> <p>Mettre en œuvre les programmes de la STRADEX (Commerce)</p>	<p>- Un Projet de Développement des marchés Agricoles du Sénégal (PDMAS) en cours de préparation par la BM (3 volets : appui aux producteurs-exportateurs, équipement des marchés hebdomadaires, développement de la base productive)</p> <p>- Une Agence de Promotion est créée par décret 2005-108 du 15 février 2005</p>	<p>-Réalisation d'études de marchés opérationnelles pour les produits agricoles et agro-alimentaires (Stradex) -Etude et mise en place du système de collecte, de traitement et de diffusion d'informations mercuriales sur les prix des marchés sélectionnés (Stradex) -Programme de participation aux salons, missions commerciales, missions de prospection et de partenariat et tests de commercialisation (Stradex) -Etude d'identification de nouveaux produits et de nouvelles présentations de produits agro-alimentaires (Stradex) -Etude d'identification de nouveaux conditionnements et emballages pour les produits agro-alimentaires (Stradex)</p>	<p>le PRDCC financé par le 9^{ème} FED va appuyer le démarrage des activités de l'ASEPEX</p> <p>PDMAS(Banque Mondiale)</p> <p>PPES financé par l'USAID</p>	

Objectifs	Mesures Cadre Intégré	Mesures équivalentes plans d'opération sectoriels DSRP (le ministère concerné est entre parenthèses)	Etat de la mise en œuvre	Besoins d'assistance exprimés	Assistance disponible ou projetée (bailleur)	Observations
<p>31. Faciliter l'accès des transformateurs de produits agricoles à une technologie adaptée aussi bien pour l'emballage que pour le matériel de transformation (rouleurs à farine, matériel de décorticage et de tri de l'arachide de bouche)</p>	<ul style="list-style-type: none"> encourager la fabrication au Sénégal de ces matériels ; initier une coopération avec d'autres pays en matière de promotion de technologie appropriée (par exemple l'Inde) 	<p>Appui à la création de nouvelles entreprises de transformation des ressources locales (céréales, fruits et légumes, ressources animales et halieutiques, fer) <u>(Industrie-artisanat)</u></p> <p>Appui technologique aux artisans pour la production d'outils et de machines à technologies avancées <u>(Industrie-artisanat)</u></p>			<p>PAOA-volet ITA (Canada)</p> <p>Projet séchoirs hybrides (ONU/CI)</p>	
<p>32. Améliorer l'environnement fiscal et juridique des entreprises agricoles</p>	<ul style="list-style-type: none"> établir une politique de flexibilité des salaires (le SMIG constituant une lourde contrainte) permettre aux entreprises de bénéficier pleinement des avantages du code des investissements 	<p>Mesures fiscales en vue de la diminution du prix des intrants et du matériel agricole <u>(Agriculture)</u></p>				
<p>33. Faciliter aux exportateurs l'accès aux bâtiments industriels locaux</p>	<p>Permettre aux PME de transformation agricole de disposer de locaux dans les domaines et parcs industriels</p>	<p>Elaboration d'un schéma directeur de redéploiement industriel (foncier industriel, sites d'accueil, cartes industrielles régionales) <u>(Industrie-artisanat)</u></p>				

Objectifs	Mesures Cadre Intégré	Mesures équivalentes plans d'opération sectoriels DSRP (le ministère concerné est entre parenthèses)	Etat de la mise en œuvre	Besoins d'assistance exprimés	Assistance disponible ou projetée (bailleur)	Observations
VIII. Secteur du Tourisme						
<i>34. Créer un Conseil national du tourisme</i>	Créer un Conseil national du Tourisme qui regrouperait le secteur privé et l'administration, avec des prérogatives clairement définies. Ce conseil présidé par le Ministre du Tourisme aura la charge de définir, de mettre en application et de suivre la stratégie et le plan d'action pour le secteur. Ce sera là un cadre de concertation permanent.	Elaborer un plan directeur du secteur touristique (<u>Tourisme</u>)	Le Conseil supérieur du Tourisme a été créé par Décret en 2003 Une Lettre de Politique Sectorielle du Tourisme préparée par le Ministère du Tourisme, en relation avec les professionnels est en attente de signature par le Ministre du Tourisme et le Ministère de l'Economie et des Finances.			

Objectifs	Mesures Cadre Intégré	Mesures équivalentes plans d'opération sectoriels DSRP (le ministère concerné est entre parenthèses)	Etat de la mise en œuvre	Besoins d'assistance exprimés	Assistance disponible ou projetée (bailleur)	Observations
<p>35. Renforcer les capacités institutionnelles du secteur</p>	<ul style="list-style-type: none"> • renforcer les moyens institutionnels et humains de l'Administration nationale du Tourisme, sur la base d'une réévaluation des missions dévolues à chaque structure avec possibilité de transfert interne de compétences. • Le Secteur touristique nécessite un appui, notamment dans les domaines suivants : <ul style="list-style-type: none"> ○ contrôle de qualité et classement des hôtels ○ renforcement des capacités logistiques du ministère ○ encouragement de l'insertion des nationaux dans le secteur ○ sensibilisation des populations sur les aspects positifs du tourisme • mettre en place un compte satellite du Tourisme (ce qui permettrait de suivre en permanence l'évolution des principaux paramètres touristiques). 	<p>Doter de moyens humains, matériels et financiers les bureaux de promotion ; Doter les structures de contrôle en moyens logistiques et financiers (Tourisme)</p> <p>Elaborer un cadre législatif et réglementaire consensuel, Appliquer les textes législatifs, Vulgariser la charte sénégalaise du tourisme (Tourisme)</p> <p>Régulariser la classification des réceptifs touristiques (bars, hôtels, restaurants, agences de voyages) ; Renforcer les moyens financiers des différentes commissions nationales (classement des hôtels et attribution des licences) (Tourisme)</p>	<p>- Décret n° 2004-103 du 06 février 2004 portant organisation du Ministère du Tourisme</p> <p>- Le classement des hôtels est en cours dans la cadre de missions spéciales sur le terrain, sur la base des nouvelles dispositions arrêtées. Une Charte sénégalaise du Tourisme, engageant l'Etat et les professionnels, a été signée en mars 2003. La lutte contre les effets pervers du tourisme est en cours dans la cadre de campagnes</p> <p>- Le renforcement du système de collecte statistique est engagé depuis mai 2002 en vue de son parachèvement pour un compte satellite</p>		<p>Projet d'appui au développement du tourisme dans la région de Saint Louis (1,5 millions Euros)</p> <p>Projet de Promotion du secteur privé (Banque Mondiale)</p> <p>OMT</p> <p>-Amélioration Territoriale de la Langue de Barbarie (300. 500 euros) (AECI)</p>	

Objectifs	Mesures Cadre Intégré	Mesures équivalentes plans d'opération sectoriels DSRP (le ministère concerné est entre parenthèses)	Etat de la mise en œuvre	Besoins d'assistance exprimés	Assistance disponible ou projetée (bailleur)	Observations
36. Mettre en place « la Maison du Sénégal »	mettre sur pied de « la Maison du Sénégal » qui aura pour vocation d'assurer la promotion de la destination Sénégal et dont les ressources proviendraient essentiellement de la taxe touristique et d'autres sources de financement que sont les Bailleurs de Fonds, et éventuellement des Conseils Régionaux. Dans son fonctionnement, la voix du privé sera prépondérante et le président viendra du privé.	Diversifier les marchés, implanter des «Maisons Sénégal» (Tourisme)	Une Agence de Promotion Touristique est créée en 2004 Cette Agence sera gérée de manière paritaire par l'Etat et le privé	Elaboration d'un Business Plan de la Maison du Sénégal . Programme d'appui au démarrage de « la Maison du Sénégal »	Projet de Promotion du secteur privé (Banque Mondiale) Appui au programme de promotion de l'APITS (CE)	
37. Faciliter l'accès des promoteurs touristiques à la terre	créer des Sociétés d'aménagement touristiques avec des antennes décentralisées, chargée de l'identification des sites touristiques, de leur aménagement et de leur mise à disposition des promoteurs touristiques en prenant soin de prendre en charge les points de vue des populations locales.	Aménagement de nouveaux sites touristiques (Tourisme)	Le gouvernement a retenu d'étendre les compétences de la SAPCO à l'échelle nationale. Elle sera chargée de l'aménagement des sites sur l'ensemble du territoire.		Projet de Promotion du secteur privé (Banque Mondiale)	
38. Elaborer une bonne politique Marketing	Elaborer une stratégie appropriée de commercialisation de la destination, dans le cadre de la future « Maison du Sénégal.	Elaborer et mettre en œuvre un plan marketing (Tourisme) Diversifier les marchés, implanter des «Maisons Sénégal» (Tourisme) Ouvrir des bureaux de promotion dans les principaux marchés émetteurs (Tourisme) Elaborer et diffuser un guide d'information sur la destination Sénégal (Tourisme)	Une Agence de Promotion Touristique est créée en 2004. Cette Agence sera gérée de manière paritaire par l'Etat et les professionnels du secteur.		Projet de Promotion du secteur privé (Banque Mondiale) Projet d'appui au développement du tourisme dans la région de Saint Louis	
39. Assurer la formation des cadres du secteur	<ul style="list-style-type: none"> Renforcer les capacités de l'Ecole hôtelière par la mise en place d'un hôtel d'application et la création d'antennes régionales de formation. Mieux contrôler les écoles et centres de formation touristique à caractère privé. 	Assurer la formation des acteurs (Tourisme)	L'Etat a décidé de conserver à l'école hôtelière sa vocation d'école nationale.		Projet de Promotion du secteur privé (Banque Mondiale)	
40. Elaborer un agenda culturel et sportif	Elaborer un agenda culturel et sportif dont les principaux acteurs sont les ministères de la Culture, du Sport et du Tourisme, ainsi que les professionnels du secteur qui l'exploiteront comme produits touristiques sur les marchés émetteurs.	Promotion et soutien des expériences de loisirs communautaires et des métiers liés aux loisirs (Tourisme)	Le Ministère de la Culture travaille à l'élaboration d'un agenda culturel et sportif.		Projet de Promotion du secteur privé (Banque Mondiale)	

Objectifs	Mesures Cadre Intégré	Mesures équivalentes plans d'opération sectoriels DSRP (le ministère concerné est entre parenthèses)	Etat de la mise en œuvre	Besoins d'assistance exprimés	Assistance disponible ou projetée (bailleur)	Observations
IX. Textiles et Vêtements						
41. <i>Elaborer une politique sectorielle</i>	Elaborer, de manière participative, une politique sectorielle basée sur une meilleure intégration de la filière, la valorisation du coton produit localement et une meilleure maîtrise des coûts des facteurs	Elaboration d'un Plan d'actions pour le redéploiement industriel (PARI) (<u>Industrie-artisanat</u>)	<ul style="list-style-type: none"> Le Ministère de l'Industrie a transmis une communication pour la tenue d'un Conseil Présidentiel (CP) sur « la promotion du secteur textile au Sénégal », document largement discuté avec tous les partenaires dont la FITES et la FENAPH. L'étude sur le PARI a démarré depuis décembre 2003 		Financement des investissements visant à augmenter la transformation sur place de la production de coton (BOAD)	

Objectifs	Mesures Cadre Intégré	Mesures équivalentes plans d'opération sectoriels DSRP (le ministère concerné est entre parenthèses)	Etat de la mise en œuvre	Besoins d'assistance exprimés	Assistance disponible ou projetée (bailleur)	Assistance technique à apporter
<p>42. Amélioration de la compétitivité du secteur textile</p>	<ul style="list-style-type: none"> • appuyer l'alphabétisation dans les entreprises, à la formation professionnelle et à l'apprentissage • adapter la législation sociale aux exigences du secteur (code du travail, convention collective) • améliorer le dispositif de contrôle des importations (produits de dumping, friperie : explorer toutes les possibilités offertes par les règles de l'OMC et les Accords spécifiques entre le Sénégal et l'Union Européenne concernant l'exportation des déchets) • améliorer les conditions d'exportation et d'importation des produits textiles réduire les frais de mise à fob, le fret, etc...) 	<p>Mise à niveau les entreprises industrielles, notamment celles évoluant dans le secteur textile (Industrie-artisanat)</p> <p>Délocalisation d'entreprises sénégalaises dans l'espace UEMOA (Industrie-artisanat)</p>	<p>- la Communication pour le Conseil Présidentiel (CP) recommande l'intégration de « l'Institut National de Coutures » et de l'Ecole des Arts dans le Centre de Promotion Textile</p> <p>- le document du même CP recommande, entre autres, de porter la durée d'emploi temporaire pour la promotion de l'emploi pour les jeunes à 5 ans ;</p> <p>- le document du même CP recommande l'instauration de valeurs de références applicables à l'importation des produits de la friperie ;</p> <p>- recatégorisation du produit « tissu écru » en catégorie 1 du TEC/UEMOA</p>			

Objectifs	Mesures Cadre Intégré	Mesures équivalentes plans d'opération sectoriels DSRP (le ministère concerné est entre parenthèses)	Etat de la mise en œuvre	Besoins d'assistance exprimés	Assistance disponible ou projetée (bailleur)	Observations
44. Réformes institutionnelles	<ul style="list-style-type: none"> • Désengager l'Etat des Entreprises évoluant dans le secteur textile (SODEFITEX, SOTEXKA), en impliquant le Privé national dans le processus • Améliorer le cadre de concertation entre l'Etat et le secteur privé, par le biais du Centre de Promotion Textile 		<p>La restructuration SOTEXKA en cours avec la création d'une société en joint – venture de INDOSEN ;</p> <p>- Le C.A. du CPT est composé en majorité par le secteur privé et le dialogue avec le Gouvernement est permanent au sein du CPT qui n'est pas encore complètement opérationnel</p>			

Objectifs	Mesures Cadre Intégré	Mesures équivalentes plans d'opération sectoriels DSRP (le ministère concerné est entre parenthèses)	Etat de la mise en œuvre	Besoins d'assistance exprimés	Assistance disponible ou projetée (bailleur)	Observations
X. Artisanat						
<p><i>45. Accompagner la modernisation et le développement du secteur de l'artisanat</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> Améliorer le niveau des connaissances techniques, technologiques et de gestion des artisans, et prendre en compte tous les centres de formation artisanale. Organiser la protection sociale des artisans : Réactualiser le système expérimental de protection sociale mise en œuvre par la caisse de sécurité sociale et mettre en place un système de retraite adapté au secteur de l'artisanat (IPRES) Mettre en place un fonds d'appui au secteur de l'artisanat Instaurer un partenariat entre les structures de recherche (Université) et les structures d'encadrement de l'artisanat pour une application efficiente des résultats des recherches sur le secteur. Mettre en place des unités artisanales pilotes dans des créneaux porteurs Faciliter l'accès des artisans au financement par la mise en place des crédits adaptés aux réalités du secteur 	<p>Actualiser les textes régissant les activités artisanales et le fonctionnement des CM pour tenir compte de l'évolution du secteur ; Définition d'un dispositif cohérent d'appui au secteur de l'artisanat (système performant de données statistiques, CSS, IPRES, Mutuelles de santé, formules de partenariat etc.) (<u>Industrie-artisanat</u>)</p>	<ul style="list-style-type: none"> - En cours d'exécution dans le cadre des projets BOAD-Artisanat, Coblence et de la réhabilitation des centres de formation - Aucune action n'est encore entreprise - Contacts en vue de relancer le programme en cours. - Aucune action n'est encore entreprise. - en cours de réalisation - Action qui a connu un niveau d'exécution satisfaisant grâce aux SFD. 	<p>Recensement exhaustif de la population artisanale et conception d'un répertoire des métiers</p> <p>Appui au démarrage de l'Agence de Promotion et de Développement de l'Artisanat</p> <p>Programme de formation et de perfectionnement des artisans et apprentis</p> <p>Programme d'appui technique aux structures d'encadrement des artisans</p>	<p>Projet de Développement de l'Artisanat (BOAD)</p> <p>PROM'ARTt et PRO'ACCESS (cofinancement CE-ONG EWA) formation d'artisans en marketing, techniques de vente, recherche de partenariat</p> <p>Programme de renforcement de la compétitivité des entreprises sénégalaises : volet financier (AFD-France)</p> <p>- Programme de renforcement de la compétitivité des entreprises sénégalaises : volet service aux entreprises et à l'artisanat (AFD-France)</p> <p>SIRA (BIT)</p> <p>PDER (ONU Di)</p>	

Objectifs	Mesures Cadre Intégré	Mesures équivalentes plans d'opérations sectoriels DSRP (le ministère concerné est entre parenthèses)	Etat de la mise en œuvre	Besoins d'assistance exprimés	Assistance disponible ou projetée (bailleur)	Assistance technique à apporter
<p>45. Accompagner la modernisation et le développement du secteur de l'artisanat (suite)</p>	<ul style="list-style-type: none"> Assurer la promotion des produits et services de l'artisanat en se focalisant sur les corps de métiers porteurs, et en mettant en exergue la qualité, les normes et le design Intégrer les nouvelles technologies de l'information et de la communication comme support de promotion du secteur artisanal. Prendre en compte l'artisanat dans les structures et la mise en œuvre des actions de l'Office de promotion des exportations. 	<ul style="list-style-type: none"> Identification d'autres sources de financement des CM (services rémunérés, partenariat etc.) (<u>Industrie-artisanat</u>) Equipement (ou renouvellement des équipements et outils) des ateliers et centres de formation (<u>Industrie-artisanat</u>) Appui au démarrage des activités de l'OPE (<u>Commerce</u>) Mettre en œuvre des mesures de renforcement de capacités de la DCE (fonds d'appui structurels EVEXPORT-DEVEXPORT) (<u>Commerce</u>) 	<ul style="list-style-type: none"> Recherche de financement en cours Elaboration d'un programme d'appui à la promotion commerciale des produits. Portail des produits artisanaux du village artisanal de Thiès réalisé en attendant la suite au niveau des autres villages. Décret 2005 – 108 portant création, organisation et fonctionnement de l'ASEPEX est pris depuis le 15 février 2005 	<ul style="list-style-type: none"> Création d'un site Web sur l'offre artisanale sénégalaise Appui à la participation aux foires et salons à l'étranger (Stradex) 		

Objectifs	Mesures Cadre Intégré	Mesures équivalentes plans d'opération sectoriels DSRP (le ministère concerné est entre parenthèses)	Etat de la mise en œuvre	Besoins d'assistance exprimés	Assistance disponible ou projetée (bailleur)	Assistance technique à apporter
<p>46. Renforcer les capacités du secteur de l'artisanat</p>	<ul style="list-style-type: none"> Renforcer les capacités des structures d'appui (Direction artisanat, UNCM, chambres de métiers) et organisations professionnelles d'artisans Renforcer les services techniques des chambres de métiers et de l'UNCM par des techniciens en ingénieries apportant assistance conseil aux artisans, aux Chambres de métiers, aux organisations professionnelles d'artisans. Renforcer les capacités en ressources humaines des structures d'encadrement (Direction artisanat, UNCM, Chambres de métiers). 	<p>ELABORATION D'UNE STRATEGIE DE PRISE EN CHARGE DE L'APPRENTISSAGE ET DU PERFECTIONNEMENT DES ARTISANS (<u>Industrie-artisanat</u>)</p>	<ul style="list-style-type: none"> Aucune action n'est encore entreprise En cours d'élaboration Non encore effective 	<p>Mise en place d'un fonds d'appui aux artisans</p> <p>Programme d'aménagement de sites (parcs modernes, pôles technologiques) destinés à accueillir des unités artisanales pilotes dans les secteurs porteurs</p> <p>Programme d'appui technologique aux artisans pour la production d'outils et de machines à technologies avancées</p>	<p>PAPE (ONUDI) PAPES (ONUDI)</p>	